



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 500 agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

[www.fdsea12.fr](http://www.fdsea12.fr)

Retrouvez-nous sur :



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe plus de 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

[www.ja12.fr](http://www.ja12.fr)

Retrouvez-nous sur :



### Action syndicale DDT

## 3 veaux choisis par les vautours

**Jeudi 28 juillet, à proximité de Vezins, un éleveur retrouve des vautours dans un pré et 3 de ses veaux morts, il les avait vu en forme le matin même.**

### Des populations de vautours fauves multipliées par 4 en 10 ans !

Au mois de Mai, les derniers chiffres officiels attestaient d'une population dynamique et en constante augmentation. Selon la LPO Grands Causses, de 200 couples présents en 2010, nous sommes passés à 904 couples reproducteurs en 2022. Soit environ 80 couples de plus tous les ans. Il faut rajouter à ces effectifs, les jeunes et vieux oiseaux non comptabilisés dans le nombre de couples.

Les agriculteurs signalent régulièrement des attaques de vautours sur des animaux vivants, elles ont été décuplées sur une partie du département ces deux dernières années. Cette histoire a un goût de déjà vu, en mai 2021, sur le Lévézou, une jument avait été attaquée et consommée par des vautours. Cette fois-ci, il s'agit de trois veaux.

### Notre demande est simple et toujours la même : zéro attaque de vautours !

Depuis plusieurs années, nous avons une seule et même demande. L'année dernière, les JA et la FDSEA alertaient les pouvoirs publics sur ce sujet. Nous demandons de réelles actions : la possibilité aux éleveurs d'effectuer des tirs d'effarouchement pour faire fuir les vautours, la mise en place d'un plan de maîtrise et de régulation de ces oiseaux en vue de retrouver un équilibre et la reconnaissance du préjudice pour les éleveurs avec une indemnisation.

### Zéro action de l'administration !

Suite à l'affaire de la jument, l'administration n'a pas eu le choix que de chercher des solutions. Lors du Comité Interdépartemental Vautours, présidé par la Préfète de Lozère qui a eu lieu il y a 1 an jour pour jour, les ministères avaient donné un accord pour que l'Aveyron puisse être une zone test pour la gestion des populations de vautours. Nous aurions dû pouvoir procéder à des tirs d'effarouchement pour protéger nos animaux et pour que les

éleveurs puissent se protéger également. Cette mesure avait été actée, mais deux mois après, ces mêmes ministères ont demandé à l'administration départementale d'argumenter sur la nécessité des mesures précédemment validées par eux-mêmes.

De fait, nous déplorons aujourd'hui que l'Etat a médiocrement gagné un an d'inaction.

L'année dernière, lors de l'action à la DDT avec le cadavre de la jument, nous constatons déjà la posture dogmatique des services de l'Etat tandis que nous prônions et prôtons, toujours, une approche pragmatique. L'Etat qui se revendique comme le garant du bien-être animal doit faire preuve de réalisme et mettre en pratique des mesures de protection visant à faire cesser les attaques. Notre action devant la DDT, aujourd'hui, a pour but de faire prendre conscience aux services de l'Etat de la réalité de ces attaques, en leur amenant une nouvelle preuve.

## **Une double souffrance**

Les vautours attaquent en Aveyron des animaux bien portants, c'est un fait. Les éleveurs sont désarmés, impuissants face aux attaques sur leurs animaux. Sans parler de l'impact financier qui vient alourdir la souffrance psychologique des éleveurs.

Les animaux pâturent, un mode d'alimentation durable et adapté à nos territoires, mais certainement pas pour être stressés et en subir des conséquences sur leur santé. C'est donc une deuxième souffrance pour les animaux qui sont effrayés, fatigués puis tués ou stressés.

Les éleveurs et leurs animaux d'élevage souffrent donc du comportement déviant des vautours en plus grand nombre, qui changent de manière de s'alimenter en s'en prenant à des animaux en bonne santé.

## **Quel impact sanitaire ?**

La présence de tant de vautours pose également des questions sur le plan sanitaire. Ces charognards peuvent être porteurs de bactéries pathogènes. En mai, des vautours ont été retrouvés morts dans un nid. Il s'avère qu'il était porteur du virus de la grippe aviaire. En venant boire aux points d'eaux fréquentés par les troupeaux qu'ils soient naturels ou mis en place par les éleveurs, le vautour peut véhiculer les virus ; le risque pour nos élevages est élevé.

## **Aujourd'hui, on fait quoi quand les vautours attaquent ?**

La DDT a mis en place un numéro d'appel unique 7j/7 24h /24, afin de recueillir les premiers éléments lors d'interaction entre vautours et animaux d'élevage. Très rapidement après le signalement téléphonique, une expertise terrain est réalisée par des agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Cette première expertise peut être suivie d'une autopsie par un vétérinaire mandaté par l'Etat pour déterminer si les vautours ont agi sur la mort de l'animal. Si l'animal attaqué est totalement consommé ou s'il a été déplacé, les services de l'Etat enregistreront l'attaque officiellement mais ne mandateront pas un vétérinaire pour l'autopsie.

Les trois veaux ont été attaqués par les vautours jeudi après-midi, l'administration départementale a été prévenue immédiatement, l'OFB s'est déplacé dès le vendredi matin et le vétérinaire a fait l'autopsie uniquement ce matin.

Nous suspectons déjà que, au vue de la chaleur de ces derniers jours et de tout ce temps écoulé, les résultats de l'autopsie soient faussés ou difficilement interprétables.

**Contacts presse :**

Laurent Saint Affre, président de la FDSEA de l'Aveyron : 06 14 36 52 42

Michaël Garrigues, co-président des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 47 95 39 31

Julien Tranier, co-président des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 17 05 96 89

Charlotte-Éléonore Jancenelle, chargée de communication des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 87 62 58 15

Nathalie Puech, chargée de communication de la FDSEA de l'Aveyron : 07 69 20 22 86